RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Strasbourg,
école d'architecture



master 2026 / 2027

le **mémoire**

présentation générale

Objectif

Le mémoire de Master a pour objectif de former l'étudiant(e) en architecture aux méthodes de recherche.

L'apprentissage vise à la maîtrise d'une pensée critique relative aux questions propres à l'architecture, à la compréhension des processus d'édification dans toutes leurs dimensions, notamment urbaines, sociales, historiques et constructives, et à l'appréhension de la diversité des acteurs et des modes d'exercice.

Le mémoire est une réflexion personnelle qui a pour objet des notions ou des espaces architecturaux, urbains ou paysagers.

Il s'agit soit :

- d'analyser la genèse et l'histoire de notions, de projets ou de réalisations ;
- d'étudier l'appréhension d'espaces à travers des descriptions et des entretiens.

L'étude débute par une recherche sur le terrain, en bibliothèque, aux archives pour constituer un corpus. La formulation d'hypothèses et la définition d'une problématique permettent de passer à l'analyse à travers une réflexion personnelle. La rédaction finale du mémoire propose une synthèse démontrant des capacités à construire un sujet et à poser, par le texte et l'image, une problématique.

Fonctionnement

Les mémoires se déroulent sur trois semestres, à l'exception de ceux inscrits dans un parcours recherche ou réalisés dans le cadre d'un double diplôme ou d'un échange Erasmus. Les étudiants de l'Ensas en mobilité durant la première année de master débutent leur mémoire à leur retour à l'Ensas, au premier semestre de M2, le poursuivent durant le 2éme semestre et le soutiennent en fin de ce 2éme semestre de M2, avant leur PFE.

Les étudiants Erasmus et en double diplôme (Dresde/ Karlsruhe), accueillis à l'Ensas en première ou en deuxième année de master font, durant deux semestres, une étude encadrée dans les ateliers de mémoire qui donne lieu à une soutenance orale organisée dans le cadre des jurys de fin du 2éme semestre.

L'enseignement est dispensé dans des ateliers d'encadrement des mémoires qui sont des lieux d'apprentissage de la recherche, de mise en commun et de confrontation des réflexions. Ils sont animés par un ou plusieurs enseignants, autour d'un thème ou d'une démarche disciplinaire.

Chaque groupe se réunit durant trois semestres, pour des séances de travail hebdomadaires. Le temps d'encadrement est de 48 heures par semestre, soit douze séances de 4 heures comprenant des conférences collectives, des cours, des séances de travaux dirigés. Les cours abordent les questions de méthode ou dressent un état des connaissances sur les sujets abordés.

Les débats engagés lors de la présentation régulière par les étudiants de leur étude en cours permettent d'une part d'aborder les problèmes d'écriture, de représentation graphique, de sources documentaires, de bibliographie… et d'autre part d'inciter les étudiants à la lecture et la découverte d'œuvres qui alimenteront leur réflexion et développeront leur sens critique.

L'élaboration du mémoire est conçue en trois temps. Le premier semestre est consacré à la définition du sujet, durant le second, les étudiants poursuivent les recherches pour réunir le matériel nécessaire à leur mémoire; et au troisième ils se consacrent à la mise en forme de leur mémoire (Cf. le détail de ces trois étapes ci-après).

Chaque semestre se conclut par une évaluation de parcours basée sur la remise d'un document faisant état du travail accompli. Les travaux des deux premiers semestres sont évalués en interne, par les enseignant(e)s de l'atelier de mémoire. À la fin du troisième semestre a lieu la soutenance, conçue comme une séance de conclusion des travaux.

La soutenance du mémoire n'est pas compensable. L'inscription en PFE n'est possible que sous réserve d'avoir soutenu et validé le mémoire, sauf pour les étudiants en retour de mobilité, en double diplôme (Karlsruhe/Dresde) ou en parcours recherche.

Soutenance

À la fin du troisième semestre, l'étudiant(e) soutient son travail devant un jury, sous réserve d'un avis favorable de l'enseignant(e) dirigeant son mémoire. Pour ce faire, il dépose à la date indiquée par l'administration (cf. calendrier pédagogique), deux semaines avant les jurys, le pdf de son mémoire sur la plate-forme de l'école ainsi qu'un exemplaire papier auprès du service des études.

Les jurys comprennent trois membres: l'enseignant(e) qui a dirigé le mémoire, un(e) enseignant(e) d'un autre groupe de mémoire, ainsi qu'un(e) enseignant(e) n'encadrant pas de mémoires ou une personnalité extérieure, invitée pour ses compétences.

Une soutenance dure au total 40mn. Les premières 10mn sont consacrées à l'exposé de l'étudiant(e). Les 20mn suivantes sont laissées pour les questions et commentaires du jury. Les 10 dernières minutes sont données aux seuls membres du jury pour leur délibération. La soutenance est publique et ouverte, elle permet aux étudiants de Licence et de 1ère année de Master de prendre connaissance des recherches accomplies et plus largement d'engager des débats sur les sujets présentés.

Le jury évalue le travail selon quatre critères:

- la capacité à la recherche: elle se mesure au regard de la pertinence du sujet du mémoire, de la méthode mise en œuvre et de la qualité des sources et des matériaux sur lesquels est basée la recherche;
- la réflexion critique: elle se mesure à la capacité à identifier et croiser des sources, à distinguer clairement ce qui est information de ce qui est interprétation, à construire un raisonnement, à synthétiser les données et à les mettre en perspective.

■ **Le soin** apporté à la mise en forme du document : elle concerne la qualité de la rédaction et de la production graphique ainsi que le respect des normes de rédaction scientifique

■ **La qualité de la soutenance :** elle porte sur la qualité de l'exposé et de la discussion

Afin de permettre un équilibre entre l'évaluation du parcours de l'étudiant(e) et de son engagement au regard des exigences formulées par l'enseignant(e) d'une part, et celle du mémoire et de sa présentation orale par les membres du jury de l'autre, deux notes sont attribuées à la fin du troisième semestre : l'une par l'enseignant(e) responsable et l'autre à l'issue de la soutenance par le jury. Ces deux notes seront transmises à l'étudiant(e) ; la note du mémoire sera la moyenne des deux (pondération 50/50).

Lors de la soutenance un procès verbal est établi pour chaque mémoire, donnant les éléments factuels nécessaires, un résumé du contenu, une synthèse des appréciations du jury, les deux notes obtenues et leur moyenne, et indiquant si le travail doit être conservé par la bibliothèque de l'ENSAS ; un exemplaire de la fiche est remis à l'administration à destination de l'étudiant(e) et l'autre est transmis à la bibliothèque pour permettre l'archivage des mémoires.

Les mémoires se verront attribuer une mention selon l'équivalence suivante : supérieure ou égale à 12 Assez bien / 14 Bien / 16 Très bien. Les mémoires ayant obtenu une note inférieure à 9 seront ajournés, ceux ayant obtenus entre 9 et 10 feront l'objet d'un complément de travail.

Le complément de travail concerne des mémoires jugés insuffisants sur la forme (bibliographie incomplète ou non conforme, illustrations non légendées, orthographe, etc.), mais par ailleurs corrects, voire bons sur le fond ; ce complément sera remis avant la fin du semestre suivant (le jour de la rentrée du 2e semestre pour les jurys du 1er semestre ; mi-juillet pour les jurys du 2e semestre).

Valorisation

Concernant l'archivage en bibliothèque, seuls les mémoires ayant obtenu la mention Bien ou Très bien sont conservés dans leur version numérique. Les mémoires conservés font l'objet d'un signalement normé, avec résumé et indexation, dans le catalogue de la bibliothèque, qui est aussi le catalogue commun à l'ensemble des bibliothèques d'enseignement supérieur d'Alsace, et dans le catalogue d'*ArchiRès*, le réseau commun aux écoles d'architecture francophones.

D'autre part, un versement normé des fichiers numériques des mémoires sélectionnés est réalisé dans la bibliothèque numérique du réseau *ArchiRès*.

Ces mémoires sont consultables en ligne et à distance, uniquement après authentification ; il n'y a pas d'accès public au texte intégral.

Les différents types de parcours de mémoires

	master 1		master 2		
	1er sem.	**2e sem.**	**1er sem.**	**2e sem.**	
étudiants ensas	initiation **3 crédits**	élaboration **5 crédits**	finalisation **6 crédits** soutenance **5 crédits**		
étudiants ensas parcours recherche	initiation **3 crédits**	élaboration **5 crédits**	approfondissement **3 crédits**	finalisation et soutenance **8 crédits** atelier recherche **3 crédits**	
étudiants ensas en mobilité ou en double diplôme dresde			initiation **3 crédits**	finalisation **6 crédits** soutenance **5 crédits**	
étudiants ensas en mobilité ou en double diplôme dresde - parcours recherche			initiation **3 crédits**	approfondissement **3 crédits** atelier recherche... **3 crédits**	finalisation et soutenance **5 crédits**
étudiants de dresde en double diplôme	initiation **3 crédits**	finalisation **6 crédits** Soutenance **5 crédits**			

	master 1		master 2		
	1er sem.	**2e sem.**	**1er sem.**	**2e sem.**	
étudiants ensas en double diplôme kit			initiation **3 crédits**	finalisation **6 crédits** soutenance **5 crédits**	
étudiants ensas en double diplôme kit - parcours recherche			initiation **3 crédits**	approfondis-sement **6 crédits**	finalisation et soutenance **5 crédits**

Le parcours recherche

Objectifs

Pour soutenir un PFE mention Recherche, un parcours recherche est proposé : il est destiné à tous les étudiant(e)s qui ont le goût de la recherche et à celles et ceux qui envisagent d'engager une thèse après avoir obtenu leur master en architecture.

Leur mémoire est caractérisé par un approfondissement de leurs recherches et un déroulement sur un semestre supplémentaire. Comme il précède éventuellement une inscription en thèse, le mémoire peut prendre la forme d'une définition de son sujet, articulant un travail bibliographique approfondi, la collecte et l'établissement des sources ainsi que la rédaction de premières analyses. Il encourage aussi à une première expérience dans le champ académique : participation à des manifestations type colloques ou journées d'études, à un atelier recherche, à un PPE recherche voire éventuelle préparation d'une publication issue des recherches menées...

Modalités

Le parcours recherche peut être engagé soit dans le cadre d'un cursus classique, soit dans le cadre d'un retour de mobilité ou d'un double diplôme.

Dans le cadre d'un cursus classique, les étudiant(e)s formulent une définition de leur sujet de mémoire à l'issue de la première année de master (M1). Celle-ci est soumise à l'appréciation du Collegium (commission qui accompagne le parcours recherche à l'ENSAS), afin qu'il valide le caractère scientifique du sujet et la possibilité de le développer dans le cadre d'un parcours recherche.

Pour se présenter, les étudiant(e)s doivent avoir obtenu au minimum 14/20 au travail réalisé dans le courant du premier semestre ainsi qu'un avis favorable de l'enseignant(e) dirigeant leur mémoire.

Puis, à la fin du premier semestre de Master 2 (S9), les étudiant(e)s présentent l'avancement de leur travail devant le Collegium qui statue sur la poursuite du travail au sein du parcours recherche. Dans le cas d'une évaluation favorable, ils poursuivent leur mémoire et le soutiennent à la fin du S10.

Dans le cadre d'un retour de mobilité ou d'un double diplôme, les étudiant(e)s qui souhaitent s'engager dans le parcours recherche bénéficient également d'un semestre supplémentaire.

Ces étudiant(e)s soumettent leur sujet à l'issue du premier semestre de leur Master 2. Si le projet est accepté, ils/elles en présentent l'avancement devant le Collegium à l'issue du deuxième semestre.

Si le parcours recherche est validé, les étudiant(e)s soutiennent leur PFE en juillet ou en septembre, en présence d'au moins deux titulaires d'une HDR et du/de la directeur/trice du mémoire. La soutenance du mémoire aura lieu à la fin du semestre suivant, en décembre, en présence de deux personnes HDR et du/de la directeur/trice du PFE.

Enfin, il est également possible pour les étudiant(e)s ayant obtenu la mention très bien à leur soutenance de mémoire dans le cadre du parcours classique et ayant envie de poursuivre leurs recherches un semestre de plus, de demander l'inscription au parcours recherche. Ils/elles peuvent solliciter la possibilité de le faire auprès du Collegium en justifiant la dimension de recherche qui sera approfondie durant le semestre supplémentaire.

Dans ce cas, ils/elles continueront durant un semestre de plus et présenteront un mémoire étoffé devant un jury adéquat selon la procédure décrite ci-dessous afin d'obtenir la mention recherche.

Suivi

Durant le semestre supplémentaire, quel que soit leur parcours, les étudiant(e)s inscrit(e)s dans le parcours recherche sont appelés à poursuivre leur mémoire, sous la forme de rendez-vous individuels ponctuels avec leur directrice ou directeur de mémoire, et à suivre parallèlement le séminaire doctoral de l'ENSAS (16h), en lieu et place du « séminaire thématique » du parcours traditionnel.

Le séminaire doctoral « Histoire du présent : architecture, ville, territoire » vise à la mise en discussion et perspective des travaux des doctorants et doctorantes des laboratoires de l'ENSAS (AMUP et UMR ARCHE). Il propose également des apports méthodologiques ponctuels et des débats autour de l'actualité scientifique. Le séminaire doctoral se déroule une fois par mois et se conclut par une journée doctorale. Les étudiant(e)s participent au moins à 4 séances de 2h du séminaire (8h) au cours desquelles ils/elles ont à présenter un état de leur travail. Ils/elles participent aussi à la journée doctorale (8h). Dans la mesure du possible, un marrainage / parrainage entre l'étudiant (e) et un(e) doctorant(e) dès le début du semestre recherche sera mis en place.

Soutenance

La soutenance du mémoire dans le parcours recherche se déroule en deux temps : le premier est une soutenance lors de laquelle est débattu et évalué le mémoire, le second vise à présenter les motivations qui ont guidé ce parcours et à intégrer librement les résultats des recherches lors de la présentation du PFE.

Le jury de soutenance du mémoire est composé du/de la directeur/trice du mémoire, un enseignant(e) d'un autre groupe de mémoire, du directeur/trice du PFE et comprend une personnalité invitée pour ses compétences particulières, parmi lesquels doivent figurer trois titulaires d'un doctorat et deux titulaires d'une HDR (les deux qualifications pouvant se cumuler).

La soutenance dure une heure dont 15 minutes sont consacrées à une présentation faite par l'étudiant(e) de son étude.

Le jury du PFE Mention recherche comprend au moins deux personnes HDR présente lors du jury de mémoire ainsi que le/la directeur/trice de mémoire (les deux qualifications pouvant se cumuler).

étapes, démarche et rédaction

Avant de s'engager

Pour la clarté de la démarche, il est nécessaire d'énoncer un certain nombre d'éléments avant d'engager une recherche. Ces éléments sont, bien entendu, appelés à évoluer et à être reformulés à mesure de l'avancement du travail. Ce sont le sujet, les hypothèses, la méthode.

Le sujet

C'est le thème de l'étude, le point de vue que l'on adopte pour l'analyse.

Les hypothèses

Ce sont les idées (souvent un ensemble d'intuitions) que l'on cherche à vérifier et qui seront confirmées ou contredites par la recherche. C'est en partant des hypothèses que l'on formulera une problématique. La problématique est un faisceau de questions et de problèmes que soulève le sujet retenu.
Construire une problématique c'est construire une critique de ce qui semble évident, oser de nouvelles interrogations et susciter de nouvelles perspectives.
La problématique ouvre un débat.

Le corpus

C'est le matériel sur lequel porte l'analyse. Il peut être de nature variée : objets, entretiens, observations, archives, images...
Le traitement systématique du corpus permettra de répondre aux questionnements de départ et de tester les hypothèses.

La méthode

C'est la démarche et les outils adoptés pour mener à bien le travail que l'on s'est fixé. Elle se traduit par une organisation du travail et par le choix d'un certain nombre d'outils d'investigation souvent dictés par le sujet et par le matériau disponible
Parallèlement, il faut entreprendre un bilan de ce qui a déjà été publié sur le sujet qui permettra à la fois de mieux cerner les contours de sa recherche, pour ne pas se lancer dans un sujet déjà traité, et d'alimenter la réflexion, en nourrissant son travail de ces recherches déjà publiées.

Les étapes

Semestre 1 – initiation.

À la fin de cette première étape, le mémoire comprend : une définition argumentée du sujet, un questionnement hiérarchisé et une orientation bibliographique rendant compte d'un état du savoir rigoureux sur le sujet traité. Il fixe également les contours du corpus à constituer ainsi que les méthodes d'investigation choisies.
Il est important, qu'à ce stade du travail, l'étudiant(e) maîtrise les notions clefs de son sujet, qu'il ait identifié et analysé les principales références liées à son objet d'études et qu'il puisse rendre compte des différentes thématiques qui seront abordées dans le développement de son sujet.
Pour éviter de refaire le travail à l'étape suivante, il faut veiller, dans la prise de note et dans la rédaction, à différencier clairement la restitution d'un discours de son interprétation, utiliser impérativement les guillemets et les notes pour indiquer les emprunts, les citations mais aussi les sources des informations mobilisées.

L'étudiant(e) remet un document de 10 pages minimum, annexes non comprises.

Semestre 2 – approfondissement.

À la fin de cette deuxième étape, le mémoire comprend : une exposition critique et détaillée du corpus constitué au regard des méthodes d'investigation mises en œuvre, le développement d'une démarche analytique permettant le traitement des données recueillies. Il reprend et approfondit les premiers questionnements.
Il est important, qu'à ce stade du travail, l'étudiant(e) puisse définir ce qui fait la spécificité et l'originalité de sa démarche, que celles-ci tiennent davantage à la nature des données collectées ou aux méthodes d'investigation et/ou d'analyse sélectionnées.

Dans la rédaction, il faut faire apparaître une trame démonstrative lisible et cohérente au-delà de la simple dimension descriptive. Les éléments exposés doivent être articulés les uns aux autres, mettant ainsi à jour la structuration du mémoire. La rédaction comme la mise en page doivent permettre une lecture aisée comportant des chapitres et des paragraphes.

L'étudiant(e) remet un document de 20 pages minimum, annexes non comprises.

Semestre 3 – finalisation.

À la fin de cette troisième et dernière étape, le mémoire est fini. Il se compose d'une introduction, d'une étude qui est la partie principale du travail, d'une conclusion et d'annexes qui permettent de connaître les documents utilisés (voir « La mise en page du mémoire »).
Le titre et le sous-titre du mémoire doivent se faire l'écho du thème choisi. Le lecteur doit sentir un recul critique, une maîtrise du sujet. Tout ce qui a été lu ou appris ne doit pas être retranscrit ! Les différentes parties doivent être équilibrées, les transitions travaillées. Tous les thèmes abordés sont reliés à la ligne problématique qui est un « fil rouge » dont le lecteur ne doit jamais être trop longtemps éloigné.
La conclusion présente les principaux résultats et peut ouvrir des perspectives.

Au mois de décembre l'étudiant(e) remet un document d'environ 50 pages, (à peu près 150 000 signes), annexes non comprises. Un résumé de 15 lignes indiquant le sujet, la problématique abordée, la démarche ou la méthode ainsi que les conclusions est imprimé sur la quatrième de couverture du document. Notons que pour les parcours en retour de mobilité ou en double diplôme, les étapes des semestres 2 et 3 sont contractées.

Rédaction

Tout travail de recherche est un dialogue engagé avec une communauté scientifique. Aussi, l'un de ses traits caractéristiques est d'expliciter la façon dont il a été bâti, de mentionner les travaux et les sources à partir desquels il est construit. Pour ce faire, on a souvent recours à des notes de bas de page permettant d'indiquer la provenance d'une idée ou d'un propos et ainsi de donner à chaque futur lecteur du travail la possibilité de comprendre la démarche et de retrouver le document. Leur présentation est précisée dans les pages suivantes. Si tout travail se nourrit de ceux de la communauté scientifique, il doit aussi l'expliciter. Tout emprunt de texte doit être mis entre guillemet et référencé avec une note de bas de page. À l'inverse, le plagiat consiste à copier un auteur ou à omettre (délibérément ou par négligence) de citer la source. En fonction de son étendue, le plagiat est susceptible d'un 0, d'annulation de soutenance et du conseil de discipline.

La mise en page du mémoire

Une attention particulière doit être apportée au style, à l'orthographe et à la présentation. Il est attendu que l'ensemble des éléments énuméré ci-dessous figure dans le mémoire selon l'ordre indiqué :

Couverture

Titre, nom de l'étudiant, nom de l'enseignant(e) ou des enseignant(e)s directeurs du mémoire, année, nom de l'école.

Page de garde

Traditionnellement blanche.

Page de titre

Reprise de la page de couverture : titre, nom de l'étudiant, nom de l'enseignant(e)ou des enseignant(e)s directeurs du mémoire, année, nom de l'école.

Dédicace ou épigraphe (facultatives) La dédicace rend Hommage à une ou plusieurs personnes. L'épigraphe est une courte citation.

Remerciements (facultatifs)

Sommaire (conseillé)

Le sommaire présente une vue synthétique de la table des matières. Il ne comprend que 2 niveaux de titre. C'est à cette page qu'apparaît la numérotation.

Introduction

Elle énonce :

- les questionnements ;
- les hypothèses ;
- un « état du savoir » ou un « état de l'art », c'est-à-dire l'exposé des travaux déjà réalisés sur ce sujet (qui indique en quoi leur point de vue est différent de celui de l'auteur du mémoire) ;
- les limites du sujet (temporelle, géographique) ;
- la démarche/méthodologie adoptée pour le traiter ;
- l'énoncé du plan dans lequel le lecteur va se plonger par sa lecture.

Le corps du texte

Déroulé de la démonstration et développement par chapitres.

Conclusion :

Elle permet de dresser un bilan de l'étude, de résumer les principaux résultats et d'ouvrir des perspectives sur des sujets connexes.

Annexes (facultatives) :

Elles réunissent les documents complémentaires à la compréhension du propos. Elles sont paginées en continuité avec le mémoire.

Sources et bibliographies :

Les sources sont constituées par les documents originaux sur lesquels s'appuie l'étude. La bibliographie est la liste des ouvrages ressources (pour leur présentation voir « Sources et bibliographie »)

Table des matières :

Elle précise la liste complète des titres de chapitres (divisions et subdivisions), accompagnés de leurs numéros de page, contrairement au sommaire plus synthétique.

Quatrième de couverture :

Elle comprend un résumé de 15 lignes indiquant le sujet, le questionnement, la démarche ainsi que les conclusions. Il sera suivi de 3 à 5 mots clés.

Iconographie :

Dessins, photos, gravures devront comporter une légende, l'indication de leur origine et la date de leur production.

Elles seront placées :

- soit **dans le texte lorsqu'il s'agit d'illustrations**, qui figureront au même titre qu'une citation (ex : photo des lieux étudiés lorsqu'on les évoque) ou de dessins analytiques, qui figureront au même titre que l'analyse écrite (ex : schéma permettant de comprendre une disposition particulière)
- soit **en annexe, dans le dossier iconographique**.

Toutes les pages du mémoire sont numérotées. L'ensemble s'achèvera par une table des matières détaillant les principales parties du mémoire et donnant l'indication des numéros de pages.

Citations et notes de bas de pages

Citations

Les citations sont des extraits d'articles ou d'ouvrages qui vont être insérés dans la rédaction du mémoire. Elles témoignent de l'étendue et de la qualité des lectures réalisées. Elles peuvent soit servir à illustrer l'idée développée, soit à faire progresser la démonstration menée.

Il est important de choisir des citations utiles pour le sujet traité en évitant les affirmations banales sans réelle consistance. Il est aussi conseillé d'éviter les citations trop longues (pas plus de trois lignes) et de veiller à les analyser et à les commenter.

Les citations sont placées «entre guillemets». Les propos sont écrits en italique lorsqu'il s'agit de propos oraux (citation d'un entretien par exemple).

Tout texte entre guillemets ou au format citation doit reproduire exactement celui de l'œuvre citée. Les coupures à l'intérieur d'une citation se marquent par trois points de suspension dans des crochets: «[...]», tout comme les ajouts.

Lorsque les citations sont courtes (moins de cinq lignes), elles sont intégrées directement au texte principal. Lorsqu'elles sont plus longues, il est préférable de les détacher du texte principal avec la mise en page suivante: interligne simple, taille de police: 10, marge supplémentaire à gauche (au moins 1 cm), pas de guillemets, pas d'italique.

Chaque citation est accompagnée d'une note qui indique sa provenance. Dans le logiciel de traitement de texte Word, la gestion des notes est automatique, il suffit de placer le curseur là où vous souhaitez placer la note, puis de choisir dans «Insertion»: «note».

Notes de bas de page

Plusieurs usages de la note de bas de page peuvent être distingués:

➔ La note de bas de page sert à **référencer une citation précise**. Elle comprend dans ce cas la référence bibliographique complète suivant les codes indiqués dans la rubrique suivante. Elle précise également la ou les pages où se trouve la citation.

Ex. Comme l'écrivait Marc Bloch «...hors des libres jeux de la fantaisie, une affirmation n'a le droit de se produire qu'à la condition de pouvoir être vérifiée1.»

.....

1. Bloch (Marc), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1960 [1 éd. 1911], p. 40.

➔ La note de bas de page sert à **référencer la pensée ou le propos condensé d'un auteur**. Lorsque des propos sont rapportés sous forme condensée ou font référence à une publication, il faut indiquer par une note d'où ils proviennent. Personne ne doit avoir de doutes sur l'auteur des propos rapportés.

Ex. Il n'existe que des bilans, comme ceux de Jean-Marc Offner et Denise Pumain , n'abordant que brièvement ces aspects 1.

.....

1. Offner (Jean-Marc) et Pumain (Denise) dir., Réseaux et territoires, Paris, L'aube, 1996.

➔ La note de bas de page sert à **compléter le texte principal sans le surcharger**. Elle propose dans ce cas des commentaires connexes ou des détails utiles qui vont étayer ou préciser le texte principal. L'appel de note doit être placé après le mot, le concept, en exposant, et juste avant la ponctuation.

Lorsque l'on multiplie les références à un ouvrage cité dans le mémoire, on utilise *Op.cit.*, ou *Ibid*, afin d'alléger l'appareil de notes.

***Op. cit.* signifie «déjà cité»**. Ce terme remplace le titre et toute information relative à l'édition d'un ouvrage précédemment mentionné
Op. cit. (pour opere citato) signifie «déjà cité». Ce terme remplace le titre et toute information relative à l'édition d'un ouvrage précédemment mentionné. Il est utilisé lorsque la référence renvoie à une note antérieure qui n'est pas consécutive. L'abréviation est précédée du nom de l'auteur et suivie du numéro de la page d'où provient la citation.

Ex.

1. Rancière (Jacques), *Au Bord du politique*, Paris, Gallimard, 2004. , 1996, p. 40.

4. Rancière. *Op. cit.*, p. 28.

ibid. (pour ibidem) signifie « au même endroit ». Il s'emploie quand le document a été référencé immédiatement avant et sur la même page. Il est donc utilisé lorsqu'on cite le même document dans des notes consécutives. On fait suivre l'abréviation du numéro de la page citée, sauf s'il s'agit de la même page :

Ex.

1. Rancière Jacques, *Au Bord du politique*, Paris, Gallimard, 2004, p.40.

2. *Ibid.*, p. 86.

3. *Ibid.*

Sources, bibliographie

Ce chapitre concerne les ressources à partir desquelles vous avez élaborées votre travail. La présentation des sources précède généralement la présentation de la bibliographie.

Sources

Les sources sont par définition des documents uniques. Selon le type de mémoire, elles peuvent prendre la forme:

- **de documents d'archives**. Dans ce cas, une liste des sources sera établie et présentée par lieux de consultation (centre d'archives publiques, archives d'entreprises, archives privées...), autrement dit en explicitant le seul endroit où elles sont consultables. Le contenu du fonds et les cotes correspondantes seront aussi indiqués avec précision ;
- **d'entretiens**. Dans ce cas, une liste des entretiens réalisés, classés par type d'acteur et date de réalisation.

Bibliographie

La bibliographie est une liste de l'ensemble des publications utilisées (livres, articles, mémoires...) classée par ordre alphabétique d'auteurs et/ou par thèmes.
La bibliographie doit contenir tous les types de documents lus, consultés ou cités au cours du travail, quel que soit leur support (papier, sonore, filmique ou électronique).
Il est important qu'elle soit exhaustive car elle est une image de l'état de la recherche sur le sujet choisi. Elle doit être préparée au fur et à mesure de la réalisation du mémoire.
La présentation de la bibliographie doit être rigoureuse et unifiée pour toutes les publications.
Elle repose sur un code de présentation des ouvrages et des articles qu'il est essentiel d'observer.

Ce code de présentation varie en fonction des normes nationales (AFNOR), des règles internationales (ISO) et selon les pratiques spécifiques des disciplines. Il faut donc décider d'une norme en accord avec votre directeur/directrice de recherche et vous y tenir pour toutes les références bibliographiques. Car, **ce qui compte c'est la cohérence de l'ensemble**.
Nous donnons ici l'exemple de deux normes appliquées par la plupart des enseignants de mémoire à l'ENSAS.

→ Pour un ouvrage:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), ***Titre de l'ouvrage***, lieu de publication, éditeur, année de publication.
Ex. Frampton (Kenneth), *L'Architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Ph. Sers, 1985.

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, ***Titre de l'ouvrage***, éditeur, lieu de publication, année de publication.
Ex. ELEB Monique, VIOLEAU Jean-Louis, *Entre voisins. Dispositif architectural et mixité sociale*, Ed. de l'Epure, Paris, 2000.

→ Pour un ouvrage traduit:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), Titre, lieu, éditeur, date de la traduction française (première édition: nom, lieu, date).
Ex. Kaufman (Emil), *De Ledoux à Le Corbusier origine et développement de l'architecture autonome*, Paris, Ed. l'Équerre, 1981 pour la traduction française (première édition: Rofl Passer, Vienne-Leipzig, 1933).

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, ***Titre de l'ouvrage original***, éditeur, lieu de publication, année de publication (traduction française du titre original, éditeur, lieu de publication, année de publication).
Ex. LYNCH Kevin, *The Image of the City, Cambridge (Mass.),* The MIT Press, 1960 (trad. *L'image de la Cité*, Dunod, Paris, 1976).

→ Pour un article:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), «Titre de l'article entre guillemets», in ***Titre de la revue en italique***, numéro de la revue, date de publication, pages où se trouve l'article.
Ex. Frey (Jean-Pierre), «L'espace social d'une pensée urbanistique», *Les Études sociales*, n°130, 2 semestre 1999, p. 57 à 82.

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, «Titre de l'article», ***Nom du périodique***, date exacte et n° du volume, éditeur, pages de début et de fin d'article.
Ex. LÉGER Jean-Michel, DECUP-PANNIER Benoîte, «La famille et l'architecte: les coups de dés des concepteurs», *Espaces et Sociétés*, 120-121, n°1-2/2005, p. 15-44.

→ Pour une contribution issue d'un ouvrage collectif:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), «Titre de l'article entre guillemets», in Nom (Prénom) du ou des directeurs/trices de la publication (dir.) ***Titre***, lieu, éditeur, date, pages.

Norme 2 NOM et Prénom de l'auteur, «Titre de la contribution», in NOM et Prénom de ou des directeurs/trices de la publication (dir.), ***Titre en italique***, Editeur + coll. «...», Ville d'édition, date d'édition (+ date de la première édition), numéros de pages de la contribution.
Ex. GIRARD Edith, «Habiter l'interstice», in PRANLAS DESCOURS Jean-Pierre (dir.), *Territoires partagés. L'archipel métropolitain*, Pavillon de l'Arsenal-Picard, Paris, 2002, p. 226-231.

→ Pour une thèse ou un mémoire:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), ***Titre***, thèse/mémoire, sous la direction de...., Université, date de la soutenance.
Ex. Alonzo (Éric), *L'architecture de la voie, histoire et théories*, thèse sous la direction d'Antoine Picon, Université Paris-Est École doctorale «Ville, transports et territoires», soutenue le 22 mars 2013.

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, ***Titre***,

thèse/mémoire, sous la direction de…., Université, date de la soutenance.
Ex. LECLAIRE Céline, *Posture, geste, mouvement. L'usager dans la bibliothèque publique, du corps raisonné au corps inspiré*, mémoire de Master sous la direction de Cristina Ion, école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, décembre 2009.

→ Pour un film:

Norme 1 Nom du réalisateur (prénom), *Titre*, producteur/trice(s), durée, date
Ex. Vincent (Christian), *La Part Maudite*, MC films, 35 minutes, 1987

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, *Titre*, producteur/trice(s), durée, date.
Ex. CLAUDEL Philippe, *Tous les soleils,* Y. Marmion et D. Goudineau, 105 minutes, 2011.

→ Pour une référence extraite d'Internet:

Internet abrite toute sorte de données, de textes, d'images, de vidéos dont il est souvent difficile, à première vue, d'identifier le contexte initial de production. Cette démarche est pourtant essentielle pour pouvoir exploiter la ressource en connaissance de cause dans un travail de recherche.

→ Une source mise en ligne

Il s'agit dans ce cas d'un document qui a été déposé sur internet et qui préexiste sous une autre forme (papier, sonore, vidéo…).

Dans ce cas, c'est la référence initiale (article, ouvrage, film…) qui sera indiquée selon les normes décrites ci-dessus.

→ Un document produit pour internet (revue en ligne, blog…)

La spécificité de ce type de document est de pouvoir être modifié, enrichi à tout moment par un ou des contributeurs. C'est à ce titre qu'il est impératif de mentionner le jour de la consultation du document en plus de sa date de publication et de sa mise à jour.
Norme 1 NOM (Prénom), «Titre», Nom du site ou de la revue en ligne. Date de publication. Date de la mise à jour [consulté le]. Disponible sur internet: adresse URL
Ex. Lecroart (Paul), «Tokyo, stratégies de développement urbain de la région métropolitaine, rapport de mission d'études», Études en ligne [en ligne]. Octobre 2002. Màj 23 novembre 2007 [consulté le 3 décembre 2007]. Disponible sur internet: <http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/tokyo/tokyo pdf>
Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, «Titre du document», ***Nom du site web hébergeur en italique*** (écrit de façon explicite), date de production du document, date de mise à jour, consulté le, adresse URL.
Ex. JOLE Michèle, «Que sont devenus les espaces publics parisiens?, Métropolitiques, 30 octobre 2013, consulté le 20 janvier 2015, URL: *http://www.metropolitiques.eu/Que-sont-devenus-les-espaces.html*.

→ Un site ou une page web

Si l'identification des auteurs n'est pas toujours facile, il faut au moins indiquer l'organisme émetteur ainsi que les dates de production, de mise à jour et de consultation. Il est important aussi de faire figurer de manière claire le nom du site (sans son jargon de codification numérique).

Norme 1 Nom de la responsabilité principale, c'est-à-dire l'organisme ou l'auteur. Titre la page web. Date de publication. Date de la mise à jour [page consultée le] Disponible sur internet: adresse URL
Ex. Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer. Palmarès des jeunes urbanistes. Màj 30/11/2007 [page consultée le 3 décembre 2007] Disponible sur internet: *http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=878*

Norme 2 Nom de la responsabilité princi-

charte de bon usage des moyens numériques de l'université

lignes directrices sur l'usage des intelligences artificielles

Les outils d'intelligence artificielle (« IA »), et particulièrement les IAs génératives, offrent de nombreuses possibilités et de nombreux cas d'usage innovants à la communauté universitaire.

Malgré leur caractère disruptif, il convient de garder à l'esprit que ces IA restent des dispositifs numériques et sont par conséquent soumis au même cadre d'emploi et aux mêmes règles de vigilance que des outils informatiques classiques.

Les outils d'intelligence artificielle ne sauraient donc être utilisés autrement que de façon raisonnée et maîtrisée, dans le respect des grands principes suivants :

Réflexion préalable

L'utilisation de ces outils doit s'inscrire dans une démarche raisonnée, conduite dans le respect de l'éthique scientifique et personnelle, répondant aux enjeux d'intégrité académique et de préservation des ressources.

Transparence

L'usage de l'IA dans une production doit être documenté et traçable.

Responsabilité

L'utilisateur demeure responsable des contenus qu'il produit au moyen des outils d'IA, dont l'usage doit demeurer conforme à la réglementation applicable, notamment en matière :

- de discrétion professionnelle,
- de protection des données à caractère personnel,
- de respect de la propriété intellectuelle.

Appliquées aux IA génératives, ces conditions d'utilisation responsable se déclinent comme suit :

Sécurité du système d'information

Nombre d'informations et de données ne doivent en aucun cas être transmises à des IAs hébergées hors de l'université* pour lesquelles la confidentialité ne peut être systématiquement garantie. Il ne faut jamais leur transmettre de données personnelles, ni de documents professionnels et a fortiori de documents confidentiels.

Seules des données relevant du domaine public, ou dont l'usager est propriétaire, peuvent être communiquées.

*En cas d'absence d'outil IA fourni par l'université ou proposé par des acteurs publics, vous pouvez utiliser des outils « tout public », tant que ces derniers respectent les conditions énumérées dans cette charte.

Protection des données à caractère personnel

Le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) s'applique aux traitements de données à caractère personnel mobilisant des outils d'IA.

À ce titre, il convient de prendre garde au dépôt de documents contenant des données personnelles, à la saisie directe de ces données menant à la divulgation ou la révélation d'informations préjudiciables à l'encontre de soi-même ou d'autres personnes et de se prémunir d'une éventuelle fuite de données personnelles dans ces outils. Une vigilance particulière doit être portée vis-à-vis de ceux qui ne respecteraient pas la réglementation (outils non proposés par l'université ou hors-Europe ou commerciaux ou non libres).

Il est dans tous les cas fortement déconseillé de :

- fournir à des IA des données permettant d'identifier des personnes de manière unique ;

- automatiser la prise de décision sans intervention humaine ;
- évaluer ou profiler les personnes avec ou sans jeu de métadonnées ;
- stocker, analyser et croiser massivement les données sans fondement légal spécifié.

Respect de la propriété intellectuelle

Afin de concilier bon usage de l'IA et respect du droit de la propriété intellectuelle, l'auteur devra :

- indiquer que le contenu a été partiellement ou intégralement produit par l'IA ;
- identifier sans ambiguïté les passages générés par l'IA à l'instar de n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe ;
- s'abstenir de téléverser son œuvre - achevée ou en cours de création - dans une IA grand public
- car celle-ci pourrait se nourrir des données fournies et les réutiliser ultérieurement sans le consentement exprès de l'auteur.

Respect de l'éthique scientifique

Les IA génératives sont des outils probabilistes, susceptibles de présenter des biais et de générer des erreurs. Ce phénomène est réel et largement documenté. Aussi, les contenus produits par ces dispositifs doivent être considérés avec précaution et faire l'objet d'une relecture critique.

Un travail de vérification systématique incombe ainsi à l'utilisateur qui est à l'origine du contenu généré et doit permettre d'écarter toute forme d'aberration, d'hallucination, de préjugé, de biais - notamment de genre, de race ou d'âge.

De telles vérifications sont rigoureusement indispensables lorsque les contenus en question doivent contribuer à un processus de prise de décision.

Impacts environnementaux

L'usage des IAs génératives a un impact environnemental élevé et généralement supérieur à celui des autres outils numériques.

Signataire de la charte pour un numérique responsable, l'Université de Strasbourg préconise de ne les utiliser qu'à titre résiduel, si leur valeur ajoutée est avérée : mise en qualité et gain de temps conséquents, par exemple. Certains outils d'IA étant plus énergivores que d'autres, il convient par ailleurs de choisir les plus frugaux : il s'agit souvent d'outils spécialisés, en outre plus susceptibles de fournir des réponses pertinentes, par opposition aux outils généralistes.

présentation des pôles et ateliers

L'enseignement du mémoire est structuré autour des 4 pôles thématiques suivants :

A01
Histoire et critique. Architectures, villes et patrimoines d'hier et d'aujourd'hui

Équipe enseignante : Angelo BERTONI, Charlotte DUVETTE, Élise KOERING, Pierre GOMMIER

A02
Urbanité et architecture en transition

Équipe enseignante : Denis BOCQUET, Ana CHATELIER, Andreea GRIGOROVSCHI, Sabine GUTH

A03
De l'espace conçu à l'espace vécu. Regards croisés avec les sciences sociales

Équipe enseignante : Mireille DIESTCHY, Valérie LEBOIS, Marie MANGOLD, Julien-Pierre NORMAND, Claire NOYER, François NOWAKOWSKI

A04
La ville contemporaine face aux enjeux de la mondialisation : approches sensibles, artistiques, théoriques

Équipe enseignante : Alain FUCHS, Julien GLATH, Alexandra PIGNOL-MROCZKOWSKI, Mathieu TREMBLIN

Les étudiants auront, au moment de l'inscription, à se prononcer uniquement sur le choix des pôles.

Chaque pôle abrite un ou plusieurs ateliers susceptibles d'être renouvelés d'une année sur l'autre. Dans le cas où un pôle compte plusieurs ateliers, l'affectation à un des ateliers sera assurée par les enseignants à partir des fiches d'intention de sujet renseignées par les étudiants suite à la séance de présentation.

Vous trouverez ci-après la configuration des pôles pour l'année à venir.

A01 Histoire et critique. Architectures, villes & patrimoines d'hier et d'aujourd'hui

Angelo BERTONI, Gauthier BOLLE, Charlotte DUVETTE, Élise KOERING, Pierre GOMMIER

Histoires d'architecture. Formes, actrices et acteurs, processus

Élise KOERING avec Pierre GOMMIER

Cet atelier a pour objectif de poser de nouvelles questions sur l'architecture, la ville ou les arts décoratifs et le design, de jeter un regard critique sur les conceptions artistiques ou intellectuelles passées et présentes et de produire de nouvelles connaissances. Le mémoire est aussi un lieu d'interrogation des savoirs et des débats contemporains ; il peut également soulever des interrogations sur des problématiques liées au patrimoine et à sa gestion.

Les étudiantes et étudiants sont invités à explorer des problématiques conceptionnelles, théoriques (discours), techniques, programmatiques, esthétiques et/ou culturelles pour mieux comprendre la fabrique d'objets architecturaux et/ou urbains, la définition de doctrines et de théories ou la mise en œuvre de débats, dans leur contexte intellectuel, artistique et sociétal.

NB : Les mémoires sont encadrés par Élise Koering et bénéficient d'un apport cognitif, épistémologique, théorique et méthodologique de Pierre Gommier.

Architecture, ville, territoire : approches historiques et théoriques

Angelo BERTONI, Charlotte DUVETTE

L'atelier propose d'accompagner des recherches sur l'architecture, la ville, le territoire, le patrimoine ordinaire comme remarquable, et les images, privilégiant les outils de l'histoire, et plus particulièrement ceux de l'histoire culturelle et des idées.

L'objectif est de comprendre l'émergence de nouvelles formes et pratiques architecturales et urbaines, de la fin du XVIII^{e} au XX^{e} siècle, en les situant dans leurs champs théoriques de référence, à l'aune des phénomènes de circulation et d'appropriation des modèles. Si le terrain privilégié des investigations reste la France et l'Europe, il pourra s'enrichir de travaux portant sur d'autres aires géographiques et culturelles, encourageant les approches comparative ou croisée.

24

Mémoires encadrés par le pôle en 2025-2026 :

■ ABARZUA Alexia, *Interroger les politiques d'aménagement des grands barrages français : le cas de Savines (Le-Lac)*, 2026.

■ AMANN Pauline, *De l'abandon à la reconquête : le rôle des friches militaires dans le renouvellement urbain. Le cas des casernes Thurot à Haguenau et Malleray à Sarrebourg*, 2025.

■ ARTU Laura, *Restaurer le château de Gaillon. De la ruine oubliée au patrimoine réhabilité*, 2026.

■ BAURAING Gayatri, *Réactiver les ruines : Le château de Koerich, entre mise en valeur patrimoniale et appropriations locales*, 2026.

■ BEN MENA Taha, *Un repère pour la banque, Un chapitre pour l'architecte. Le siège du Crédit Mutuel au Wacken conçu par Charles-Gustave Stoskopf (1968-1980)*, 2025.

■ BERNHARD Mathilde, *Formation, carrière et réalisations de l'architecte Eugène Rohmer (1905-1982) : l'expression d'un rapport singulier à la modernité pendant l'entre-deux-guerres en Alsace (1922-1940)*, 2025.

■ CHAPPELL Dorian, *La maison Le Theule par Guy Bisson*, 2026.

■ DUSCH Elsa, *Le stade nautique de Schiltigheim : Miroir de grandes transformations politiques, urbaines et architecturales, 1959-1971*, 2026.

■ DUTREUIL Claire, *Exprimer la nation de l'Expo 58 à Séville 1992 : les pavillons français, témoignages et reflets ambivalents*, 2025.

■ ENRIQUEZ CHALCO Pamela Lizbeth, *Généalogie d'un bâtiment commercial au cœur d'Arequipa -Pérou : « Centre Culturel Gastronomique Mercaderes 72 » (1750-2024)*, 2025.

■ ERDEM Belis, *Trajectoire d'un patrimoine industriel à Istanbul : la destruction-reconstruction d'un symbole de la modernité républicaine turque. L'usine de liqueur de Mecidiyeköy de Robert Mallet-Stevens, reconstruite par Emre Arolat 1930-1931 / 2012-2018*, 2026.

■ ESCALEIRA Manon, *Habiter les lieux du grand âge. Les établissements pour personnes âgées : l'œuvre de Roland Schweitzer à la fin XXe siècle*, 2026.

■ FILY-KELLER Niels, *L'expérience de l'industrialisation ouverte en France. De la théorisation à sa mise en œuvre au cours du Plan Construction (1962-1980)*, 2025.

■ FLORIANI Julia, *Accessibilité universelle et Monuments historiques : Le défi du Centre des Monuments Nationaux pour concilier préservation et inclusion (2000 - 2026)*, 2026.

■ FRANÇOIS-MARCHAL Violette, *Un théâtre pour toutes les jeunesses. Le Théâtre Jeune Public de Strasbourg : histoire d'une institution hybride. 1972-1997*, 2026.

■ GARNOTEL Vanille, *La rénovation urbaine du quartier Saint-Remi à Reims. Le rôle de Robert Camelot dans la recherche d'une nouvelle identité sociale et urbaine (1959-1976)*, 2025.

■ GENELOT Maya, *L'Œuf, centre d'études : naissance d'un groupe adepte de la synthèse des arts dans le paysage artistique des années 1960*, 2025.

■ JEHLI Tom, *Le développement du quartier industriel de la S.A.C.M et de la Fonderie de Mulhouse (1826-2026)*, 2025.

■ JOUILLEROT Ombeline, *Le devenir des fortifications dans le développement urbain de Belfort entre 1897 et 1939. Entre déclassement militaire et classement aux Monuments historiques,* 2025.

■ KOENIG Théo, *La diffusion et la réception du pavillon de L'Esprit Nouveau de Le Corbusier en France entre 1925 et 1930*, 2025.

■ KRISCHER Sophie, *Des tours médiévales à la prison rue du fil : genèse de la modernité pénitentiaire strasbourgeoise au regard des réformes pénales nationales (1747-1823),* 2026.

■ LOISEAU Elisa, *Saint-Gervais-les-Bains, la polyvalence comme stratégie d'adaptation*, 2026.

■ NUSSLI Lisa, *Forme architecturale et qualité d'usage, les bibliothèques universitaires de Pierre Riboulet*, 2025.

■ RENAUT-DEFREN Juliette, *Le Fort du Portalet, un témoignage de l'influence durable du général François Nicolas Benoît Haxo*, 2026.

■ ROUSSELET Hugo, *Maison B.L.P.S. 1937-1939*, 2026.

■ SCHMITT Jules, *Le régionalisme selon Gustave Umbdenstock (1866-1940) : l'exemple du Château Kiener à Colmar (1929)*, 2025.

A02 Urbanité et architecture en transition

Denis BOCQUET, Ana CHATELIER, Andreea GRIGOROVSCHI, Sabine GUTH

Ce pôle propose une analyse des situations et des milieux contemporains en lien avec les crises climatiques, sociales et économiques que nous traversons. Ces milieux en transition constituent des objets de recherche qui questionnent les faits urbains et construits historiques. La méthodologie de recherche des étudiants sera adaptée à chaque atelier selon les domaines suivants : théorie, histoire, projet, construction. Le travail de mémoire pourra être ainsi une passerelle avec d'autres enseignements du cycle Master.

La recherche urbaine : méthodes et pratiques

Denis BOCQUET, Ana CHATELIER

L'objet de cet atelier vise à saisir, au travers d'une initiation à la recherche, certains des enjeux majeurs relatifs à la ville, à l'urbanisme ou aux sociétés urbaines en général. L'atelier propose ainsi à la fois une réflexion de méthode, autour d'une lecture raisonnée de la bibliographie universitaire et des discussions sur les diverses approches de terrain, ainsi qu'une exploration problématisée de cas d'étude. Il s'agit donc de proposer autant un décryptage du contexte de la recherche, et notamment de son articulation à la pratique des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et de la ville en général, qu'une démarche individuelle de confrontation à un terrain original au travers d'une recherche précise et fondée sur des sources de première main (archives, entretiens, recherche documentaire, explorations de terrain, reportages photographiques...). L'atelier est ouvert sur un ensemble de thématiques diverses. Il s'attache plus particulièrement aux questions urbaines, d'urbanisme, de paysage, d'environnement, d'écologie, du territoire au sens large, en incluant également une dimension internationale. Les mémoires peuvent aussi bien avoir une dimension historique (histoire de l'urbanisme et des sociétés urbaines) que contemporaine. Le but de l'enseignement proposé est d'accompagner les étudiants vers la production d'un mémoire fondé sur une bonne compréhension des enjeux de la recherche urbaine, une bonne maîtrise de la littérature scientifique universitaire, la formulation d'une problématique pertinente et son exploration au travers d'un terrain de recherche original ainsi que la production de matériaux graphiques et cartographiques originaux.

Infrastructures et architectures pour l'après-croissance. Une odyssée bioéthique

Andreea Grigorovschi, Sabine Guth

Cet atelier de master propose d'aborder les questions d'architecture et d'infrastructure par une approche bioéthique et biopolitique, pour interroger les conditions d'habitabilité en plaçant le vivant au cœur des préoccupations.

Face aux transformations écologiques, climatiques et sociales en cours, comment penser le projet architectural et urbain comme partie prenante des processus écologiques et des relations entre humains et non-humains ? Quels espaces permettent de favoriser les interdépendances du vivant ? Quelles infrastructures sont capables de soutenir, réparer ou réinventer nos milieux de vie ? Comment y garantir l'équité, l'accessibilité et le bien-être ?

L'atelier propose d'explorer ces questions en articulant recherche et projet, à travers des démarches d'enquête, de cartographie, de dessin et d'expérimentation. La mobilisation de méthodes issues des champs

de l'architecture, des sciences territoriales, des humanités environnementales et des études des cultures matérielles, permet d'investiguer les formes et les conditions de production des architectures et des infrastructures, en développant une approche spatiale attentive aux enjeux éthiques et aux interdépendances du vivant, dans le contexte des limites planétaires.

Mémoires encadrés par le pôle en 2025-2026 :

■ AUDEON Chloé, *Les formes urbaines en montagne*, 2025.

■ BEIGNEUX Valentine, *De l'image au récit. Vers le postmodernisme avec Architecture without Architects*, 2025.

■ BERGANTZ Justine, *La réinvention des ceintures vertes au prisme des enjeux environnementaux : les cas européens de Strasbourg, Francfort et Vitoria-Gasteiz,* 2025.

■ BERNARDIN Maeva, *Tours au pas de Royer : quand l'urbanisme devient un projet*, 2025.

■ BOURGEOIS Emma, *Perspectives littorales. Projeter l'aménagement des littoraux face au recul du trait de côte. Vancouver, La Rochelle, Happisburgh*, 2025.

■ BOULAY Maxence, *Microarchitecture sportive : réinventer l'usage de l'espace urbain par le sport ?,* 2025.

■ BOURBIA Radia, *Interstices urbains de la Casbah d'Alger,* 2025.

■ BRUN Manon, Identité(e)s en chantier : *Arles et la métamorphose urbaine*, 2025.

■ EL FANTAROUSSI Nouhaila, *Casablanca Finance City,* 2025.

■ ELSHOLZ Ondine, *Tiers-lieux nourriciers marseillais : des leviers potentiels de transition sociale, écologique et alimentaire des villes,* 2025.

■ FORLER Zoé, *La place du vivant co-humain dans les EcoQuartiers de l'Eurométropole de Strasbourg,* 2025.

■ GARDIENNET Sarah, *La réutilisation adaptative : allier patrimoine et durabilité pour la construction des villes de demain*, 2025.

■ GERMAIN Calypso, *Représenter la justice : enjeux architecturaux et symboliques des palais contemporains,* 2025.

■ GIRAUD Célia, *'Réhabiter' la Vallée de la Bruche : de la Ferme au Territoire*, 2025.

■ GUILLEMIER Antoine, *Saint-Honoré 1500 : Petite montagne, grands enseignements*, 2025.

■ GUYON Carla, *De la favela au musée à ciel ouvert : quand la marge devient patrimoine. Le regard porté sur les favelas de Rio de Janeiro,* 2026.

■ HANNETEL Rémi, *Le dialogue entre architectes et décideurs politiques locaux comme base de recherche sur l'évolution du territoire alsacien,* 2025.

■ HANS Josselin, *Analyse de la pratique du réemploi à grande échelle dans la commande publique, à travers le cas du collège Lyautey à Strasbourg,* 2026.

■ HARALAMBOUS Danaé, *Anafiotika, un quartier à l'ombre de l'Acropole. Entre préservation et pression touristique : les enjeux d'un village cycladique au cœur d'Athènes,* 2026.

■ HERRAR Ouissal, *Ce que dit la terre : Relire le Moyen Atlas par ses architectures oubliée,* 2025.

■ HERRMANN Nadine, *Transition écologique des quartiers urbains : entre ambition et réalités À travers les projets français, allemands et suédois*, 2026.

■ HODGE Kaleb, *Les seuils du vivant : Entre milieu, architecture et spiritualité dans l'univers de Studio Ghibli,* 2025.

■ LAURENT Eva, *Deux Rives - Remaniement d'un projet urbain - Ville résiliente,* 2025.

■ LE BRUN Arthur, *La revitalisation des centres-bourgs : des dispositifs nationaux à l'impact local,* 2026.

■ LEON Artur, *D'infrastructures militaires à infrastructure du vivant ? Les ceintures de forts de Strasbourg et Poznan*, 2025.

■ MAISONÉlie, *Epaisseurs du Rhône. De la gestion au projet ?,* 2025.

■ MARCHAL Célia, *Un bestiaire contemporain d'édifices biocentrés,* 2025.

■ MAROL Marine, *Les équipements culturels ruraux face à l'impératif écologique et social. Le cas de la médiathèque Entre Dore et Allier,* 2025.

■ PROPHÈTE Thalia, *Bidonvilles : établissements humains informels. Comment un territoire urbain planifié peut-il évoluer en bidonville ? Le cas de Cité Soleil à Port-au-Prince en Haïti,* 2025.

■ SANTANA QUINTERO Natalia, *Architecture du vivant ? L'élevage porcin en Alsace à l'épreuve du bien-être animal,* 2026.

■ VERDURAND Paul, *L'obsolescence du centre graylois face à l'habitat pavillonnaire*, 2025.

■ WOLLAEGER Malou, *L'urbanisation des berges entre attractivité et risque d'inondation. Le cas des berges ligériennes au sein de la Zac de Pirmil-les- Isles et du quartier de la Cour du Petit Pressoir,* 2026.

■ YAZBECK Karl, *La synergie entre densité et qualité de vie, explorée à travers les quartiers de Århusgade et Carlsberg Byen,* 2025.

A03 De l'espace conçu à l'espace vécu. Regards croisés avec les sciences sociales

Mireille DIESTCHY, Valérie LEBOIS, Marie MANGOLD, Julien-Pierre NORMAND, Claire NOYER, François NOWAKOWSKI

Ce pôle vise à saisir le processus de fabrique d'un lieu, d'une ville, d'un territoire. Il amène à se questionner sur ses conditions d'émergence, d'évolution en portant une attention particulière à la manière dont les individus et la société s'en emparent. Dans ce pôle, les étudiants seront invités à articuler les outils et les théories des sciences sociales à ceux de la discipline architecturale. Ils/elles pourront interroger des phénomènes sociaux contemporains à partir de l'analyse des espaces, des modes d'appropriation, des discours et des images. Ils/elles bénéficieront d'une approche croisée associant une enseignante des sciences sociales et un enseignant architecte et/ou urbaniste.

Le pôle A03 compte deux ateliers :

Des architectures et des lieux. Questionner l'habiter

Valérie LEBOIS, Julien-Pierre NORMAND

Chaque société, chaque culture se confronte à cette question fondamentale : qu'est-ce qu'habiter ? Nous savons que, selon la période historique et le contexte géographique, les réponses apportées varient et évoluent.

L'objectif de cet atelier consiste alors à se demander : de quoi sont faits aujourd'hui les enjeux et les défis de l'habiter ?

Cela revient à faire émerger les débats que notre société contemporaine produit autour de cette question fondamentale du bien-habiter. Il est nécessaire pour cela de comprendre comment les acteurs de la conception (maîtres d'œuvre, responsables politiques…) mais aussi les habitants définissent les conditions et les valeurs de cette qualité architecturale. La question pourra être posée pour un lieu de résidence, de travail, de loisir, de services ou encore pour un lieu rêvé.

Appropriations, dominations, alternatives : comprendre les mutations des sociétés et de leurs espaces

Marie MANGOLD, Claire NOYER, François NOWAKOWSKI

L'atelier propose une exploration et une réflexion autour de sujets sociaux contemporains, en envisageant plus spécifiquement la manière dont ils s'incarnent dans les espaces et engagent un certain rapport à l'espace : processus de changement urbain, de patrimonialisation, dynamiques participatives, mobilisations environnementales et mouvements de lutte contre les discriminations (sociales, de genre, religieuses…)

Ces phénomènes sont étudiés à partir des relations de pouvoir qu'ils mettent en jeu : dynamiques institutionnelles, manières alternatives de faire les territoires par des groupements professionnels ou des citoyens engagés (collectifs d'architectes, militants, artistes, associations féministes…), contextes économiques, historiques et politiques. Ils révèlent comment des acteurs inventent des réponses architecturales, urbaines et sociétales et des modes renouvelés d'occuper l'espace public et d'habiter.

Mémoires encadrés par le pôle en 2025-2026 :

■ ABUSUFYAN SABRI Roaa, *Ranger, enfin !,* 2025.

■ BATTOUT Sérine, *Habiter un logement standardisé : la chambre étudiante - Usages et appropriations des chambres rénovées de la Cité Universitaire Paul Appell,* 2025.

■ BAZIN Louis, *Les stations polaires sous l'angle des vécus - Vivre en Antarctique, de la survie à l'habiter,* 2025.

■ BOESINGER Marion, *Construire la performance. Etude de l'architecture du CREPS de Strasbourg,* 2026.

■ BOURNEZ Léane, *Espaces et ambiances dans les Instituts Médico-Éducatifs (IME),* 2025.

■ BOURNY Eva, *Paroles de femmes au cœur du chantier. Entre persistances et résistances,* 2026.

■ BRANELLEC Anna, *L'Assistance à Maîtrise d'Usage, l'émergence d'un nouveau métier*, 2026.

■ CORDONNIER Elsa, *Empreintes Habitées : de la conservation du bâti à la transmission des usages. Le cas de la résidence intergénérationnelle Les Jardins du Carmel à Douai,* 2026.

■ COUFFRANT Alix, *Les impacts de la location courte durée sur le tissu social et urbain du centre-ville de Strasbourg,* 2026.

■ DEPARDIEU Flavie, *L'Île-de-France à l'épreuve du Grand Paris Express : La place du quartier dans l'identité territoriale. La gare de Saint-Denis Pleyel comme exemple de l'ambition urbaine et des réalités territoriales,* 2025.

■ DEREGNIEAUX Sophie, *Le Nomadisme roulant : Comment les habitant·es du nomadisme roulant négocient-iels une légitimité spatiale dans des territoires organisés autour de la norme résidentielle fixe ?,* 2026.

■ DUGNY Miléna, *Construire local : Comment l'architecture peut-elle s'inspirer des circuits courts alimentaires ?,* 2026.

■ ESCOFFIER Éleonore, *L'architecture au service de l'école inclusive : Enjeux sociaux et éducatifs contemporains à travers une étude comparée de la salle de classe et de la cour de récréation. Inclusion - inégalités - école – handicap,* 2025.

■ GRONOW Zoé, *La cohabitation en internat. Limites de l'intimité dans les espaces communs et privés,* 2025.

■ KIDZIE Myriam, *La création de lien social dans un tiers-lieu strasbourgeois,* 2025.

■ LE HOT Erin, *La prison : les maux du temps et de l'espace. La fabrication architecturale du temps carcéral, cas d'Oermingen et de Riom,* 2025.

■ LEPAGE Clément, *Concevoir pour apprendre, l'expression architecturale au service de l'école idéale,* 2026.

■ LORENC Noémi, *Ordre en mouvement et désordre d'usages. La place de l'Homme de Fer : croisement strasbourgeois,* 2025.

■ MAHE Lohann, *Du Geste à la Fresque, au travers de la Vapeur. Une odyssée au travers des rituels, des arts et des ambiances présentes aux sentō, les bains publics japonais. Une plongée au cœur de disciplines artistiques, aux dimensions esthétiques et sémiologiques, à la croisée d'un art total,* 2025.

■ MASSICOT Cassandre, *Percevoir l'architecture : Architecture Sensorielle et Accessibilité pour les personnes malvoyantes. Enjeux et Innovations pour les musées,* 2025.

■ MEWTON Rebecca, *Adapter, créer du lien : les conditions d'un vieillissement autonome chez soi,* 2026.

■ NICOLAS Elsa, *Obsolescence de l'habiter. Une approche par l'auto-construction,* 2026.

■ NULLANS Benjamin, *La Ceinture verte de Strasbourg, au cœur de la fabrique urbaine au XX^e siècle : acteurs, enjeux et évolutions,* 2025.

■ PACHECO OROZCO Daniel, *Prétentions Universalistes (Faux-universalistes),* 2025.

■ PANAHI Mahnaz, *Habiter le confort Normes et expériences sensibles dans l'habitat participatif. Le cas d'Ecoterra (Strasbourg),* 2026.

■ PAUCHET Lila, *Le bâti ancien comme ressource pour une écologie de l'architecture : une maison rurale traditionnelle en Normandie comme terrain d'étude et d'expérimentation,* 2025.

■ PONTET Théo, *Une architecture sans chauffage, ventilation et climatisation. Étudier le fonctionnement thermique du concept 22 26 par l'expérimentation*, 2025.

■ PELLETIER Albane, *Appropriation des espaces intermédiaires dans les Grands ensembles,* 2025.

■ PONSON Eléa, *Penser l'architecture comme un outil pédagogique Montessori. Le bien-être scolaire au sein du Joie-Lieu,* 2025.

■ RIVERA Yecid Orlando, *(Ré)habiter Dabeiba : Ruralité, mémoire et réhabilitation territoriale dans la Colombie de l'après-Accord*, 2026.

■ RONDWASSER Léna, *La place des femmes dans la culture architecturale - Histoire, enjeux et pratique de la médiation du matrimoine en France,* 2025.

■ SCHOSSEE Delia, *L'impact des inondations sur les habitants de Dresde,* 2026.

■ VASSEUR Antoine, *Du permanent à l'apprenant. Interroger la permanence architecturale comme dispositif de professionnalisation,* 2026.

A04 la ville contemporaine face aux enjeux de la mondialisation : approches sensibles, et représentations numériques

Alain FUCHS, Julien GLATH,
Alexandra PIGNOL-MROCZKOWSKI, Mathieu TREMBLIN

Ce pôle propose une approche et des méthodes transdisciplinaires : entre approche historique, démarche et expérimentation artistique, et questionnements philosophiques. Cette approche permet de comprendre la complexité des enjeux urbains et métropolitains du XXIe siècle face à la mondialisation, face aux enjeux liés à l'urgence climatique, et aux phénomènes de décroissance. Elle permet aussi une appropriation efficace et singulière, personnelle des outils et méthodes de recherche proposées.

Le pôle A04 compte deux ateliers :

Art, son, philosophie et environnement urbain

Alexandra Pignol-Mroczkowski, Mathieu Tremblin

Cet atelier propose une approche et des méthodes trans-disciplinaires du mémoire : entre art, son, captations sensibles, philosophie. Cette approche permet de comprendre la richesse et la complémentarité des outils de diagnostics sensibles de la ville par l'art. Elle permet aussi une appropriation efficace et singulière, personnelle des outils et méthodes de recherche proposées.

Ville contemporaine et numérique : pratiques, récits, théories et représentations

Alain Fuchs, Julien Glath

Cet atelier propose de questionner la place et les usages des outils numériques dans la compréhension et la représentation de la ville contemporaine. A la croisée des progrès de ces outils et des évolutions du développement urbain, les explorations des étudiants toucheront aux domaines des simulations et des fabrications digitales qui accompagnent les dynamiques urbaines. Cette approche pourra mettre en évidence les apports et les limites des outils numériques corollaires à l'étude de la ville face aux enjeux de la mondialisation et de l'urgence climatique.

Mémoires encadrés par le pôle en 2025-2026 :

■ ANDREACCHIO Ornella, *Arpentage de l'espace urbain numérique : une approche expérimentale à travers Instagram*, 2025.

■ ARBO Juliette, *Formes de l'architecture et jugement esthétique : à la recherche d'invariants,* 2025.

■ BOIVIN Alice, *Le parcours sensible des lieux culturels institutionnels : une architecture vécue,* 2025.

■ BOUZIANE Mohamed Mahdi, *Buildings & Flows,* 2026.

■ CANY Thomas, *Architecture du merveilleux. Rationalité, seuils perceptifs et dispositifs espiègles,* 2026.

■ COUSIN Yan, *Construire avec le climat. L'architecture vernaculaire en climats extrêmes, modèle pour une Europe en mutation,* 2026.

■ DEAL Hugo, *Architecture viti-vinicole située. Produire le vin entre paysage et terroir en Mutation,* 2026.

■ DESRE Gaël, *Architecture de la résonance,* 2026.

■ EHRET Léa, *Voyage dans l'illusion architecturale. D'Instagram au parc à thème, en passant par la station de ski village, un continuum de représentations,* 2025.

■ FELD Sarah, *Espaces domestiques au cinéma : Témoins et/ou acteurs de la représentation hétéronormée des femmes ?,* 2026.

■ GUREGHIAN Victor, *Dépassement de l'utopie. Arpentage spatial de la mégastructure,* 2025.

■ HERT Lorette, *Espace résiduel ou interstitiel, la fabrique des lieux engagés ?,* 2025.

■ HOERTH Mathieu, *Architecture paradigmatique : La défamiliarisation par l'imagerie surréelle,* 2025.

■ HUERTAS Julie, *L'architecture ludique : le jeu et ses limites, comme éléments transgressifs pour interroger nos usages,* 2025.

■ ILTIS Clément, *La mise en monde, un dispositif architectural. Du monde écrit des parcs à l'émergence de mondes possibles dans la ville,* 2026.

■ JUAREZ MANSILLA Nancy Alejandra, *Le patrimoine urbain et architectural de la Neustadt comme miroir de l'identité Strasbourgeoise,* 2026.

■ KIENDREBEOGO Sylvain, *Ouagadougou, ville vécue : usages anciens, transformations et récit cartographique sensible,* 2025.

■ LALAMI Ilyana, *Architecture tactile. Le motif marocain comme langage adressé : transmission et réinvention des codes sensibles dans les médinas contemporaines,* 2025.

■ LAUDAMY Romane, *La transformation patrimoniale : entre construit et vécu. À la Recherche de l'Esprit des Lieux,* 2026.

■ LAVIE Laure, *Plaisirs mineurs sur le carreau ou comment se réconcilier avec les friches minières,* 2026.

■ LE DEAUT Agathe, *Nom d'un script : La construction de la narration dans l'œuvre de fiction,* 2025.

■ LUCOT Emilie, *Inscriptions "sauvages" présentes sur les autoroutes alsaciennes : L'appropriation des infrastructures par les communautés de graffeur·ses strasbourgeoises pour renouveler notre rapport à la ville,* 2025.

■ MARGARIDO Thibault, *L'espace Brutaliste au cinéma,* 2026.

■ MATHELIN Romane, *Hospitalité urbaine et précarité,* 2025.

■ MULLER Lucas, *Intelligence artificielle et architecture. Réflexions sur le métier d'architecte à l'aune de l'intelligence artificielle. Face à l'essor de l'intelligence artificielle, comment l'architecte redéfinit-il son rôle et sa valeur ajoutée dans le processus architectural ?,* 2026.

■ PROTCH Justin, *Les friches et leurs pratiques : vers la requalification d'un patrimoine atypique par des formes plastiques, graphiques et narratives,* 2025.

■ SEBTI Kaoutar, *L'immanence de l'espace architectural : Le dessin comme outil d'exploration et de médiation de l'expérience sensible du lieu,* 2025.

■ SCHULDHEIS Christina, *Hors service ou tirez la chasse : Une approche des toilettes publiques,* 2026.

■ SUBIRANA MEJIA Juan, *Le monument colonial : machine d'amnésie architecturale dans le paysage urbain Potosí - Séville, pour une mémoire décoloniale de l'espace public mondial,* 2025.

■ URBAIN Rémi, *Architecture vidéoludique : Influence des seuils sur la perception du parcours architectural,* 2025.

■ VIVIER Arthur, *Se souvenir et s'émouvoir, étude de l'émotion esthétique dans l'espace architecturé par le truchement de la mémoire,* 2025.

Le mémoire

Présentation générale.....3
Le parcours recherche 8
Étapes, démarche et rédaction10
Charte de bon usage des moyens numériques.....19
Présentation des ateliers..... 23

L'équipe mémoire

Angelo BERTONI
Denis BOCQUET
Gauthier BOLLE
Ana CHATELIER
Mireille DIESTCHY
Charlotte DUVETTE
Alain FUCHS
Julien GLATH
Pierre GOMMIER
Andreea GRIGOROVSCHI
Sabine GUTH
Elise KOERING
Valérie LEBOIS
Marie MANGOLD
Julien-Pierre NORMAND
François NOWAKOWSKI,
Claire NOYER
Alexandra PIGNOL-MROCZKOWSKI
Mathieu TREMBLIN

Contacts

Valérie LEBOIS, enseignante-chercheure,
coordinatrice du mémoire de Master
valerie.lebois@strasbourg.archi.fr

Loris PIZZATO, gestionnaire du cycle Master
loris.pizzato@strasbourg.archi.fr

Ill.: Ensemble d'habitation 'Les Épis de maïs' [dits 'Les Choux'], quartier du Palais, Créteil (Val-de-Marne) : vue du plan masse du quartier construit entre 1969 et 1974, n.d. (cliché anonyme) - archives de l'architecte Gérard Grandval consultables à la Cité de l'architecture et du patrimoine